



Conservatoire
du littoral

Inauguration du parc du delta des Dranse

Vendredi 6 septembre 2013



Actualité

Le Conservatoire du littoral est propriétaire de 151 ha sur le lac Léman, répartis sur 10 sites (555 ha sur les 3 grands lacs savoyards). L'accessibilité des rives par le public représente un enjeu majeur.

L'établissement tente de préserver et conforter des coupures d'urbanisation comme autant de fenêtres ouvertes vers la « mer intérieure » franco-suisse.

En complément des terrains acquis par la municipalité de Publier depuis une vingtaine d'années, le Conservatoire est entré progressivement en possession d'environ 10 ha, dont en février 2010 les terrains dits de « l'Aviation civile » ou « Port Pinard » (une ancienne colonie de vacances), une propriété de l'Etat de près de 5 hectares et occupant un linéaire de 280 m sur les rives du Léman. Ce site était à l'origine une base d'hydravions, qui s'est repliée à Biscarosse à la fin de la seconde guerre mondiale.

En partenariat avec la commune de Publier, gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral, les services de l'Etat et Asters, le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, le Conservatoire du littoral a mené à partir de 2011 une réflexion sur la remise en état et la requalification du parc de Port Pinard.

Le projet adopté pour la requalification du parc vise deux objectifs :

- Créer un espace original, à forte vocation environnementale, véritable antichambre de la Réserve naturelle nationale du delta de la Dranse, située à quelques pas en amont
- Ouvrir le site au plus grand nombre, les espaces publics n'étant pas légion sur le Léman

Tous les bâtiments et aménagements superflus ont été supprimés. Des terrassements permettent de retrouver un microrelief (buttes, secteurs surcreusés en eau...), synonyme de diversité de milieux et d'espèces. Le parc accueille aujourd'hui une mosaïque de milieux : des secteurs humides, des espaces boisés, des lisières arbustives et des espaces ouverts de prairie. Des cheminements et un belvédère permettent aux visiteurs de découvrir ces espaces, dont certains font écho aux habitats naturels du delta de la Dranse. Peu à peu, la nature reprendra ses droits et complétera le travail réalisé par l'homme. Le parc sera géré sur un mode doux et différencié qui laissera sa place à la recolonisation naturelle par la végétation et par la faune.

L'ensemble du projet a coûté près de 900 000 €, financés intégralement par le Conservatoire du littoral.